

# Participez à l'opération



Du 16 octobre 2023 au 28 janvier 2024



# Pourquoi participer ?

Depuis 2014, l'éco-organisme **Screlec** et sa solution de recyclage **Batribox**, soutenus par le **Lions Club de France**, organisent une collecte nationale et solidaire de **piles usagées** au profit de l'**AFM-Téléthon**. Cette année, l'enseigne **Save.co** rejoint l'opération pour tenter de collecter encore plus de piles usagées.

L'objectif est double :

protéger l'environnement

contribuer à la lutte contre les maladies génétiques rares

## Le saviez-vous ?

Screlec est un **éco-organisme à but non lucratif** agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge les piles et batteries usagées et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets. Screlec a conçu **Batribox**, une solution de collecte et de recyclage à destination du grand public comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

Plus d'informations sur [www.batribox.fr](http://www.batribox.fr) et [www.screlec.fr](http://www.screlec.fr)

# Qui peut participer ?

- Toute personne ou entité souhaitant protéger l'environnement et aider l'AFM-Téléthon dans sa lutte contre les maladies génétiques rares.
- L'opération est donc ouverte à toutes personnes et volontaires : particuliers, coordinations AFM, Lions clubs, collectivités, associations, entreprises, administrations, organismes...
- **ATTENTION** : Les personnes souhaitant participer doivent s'engager à collecter un minimum de 5 cartons Téléthon de 16L (soit 100 kg de piles).



# Comment ça marche ?

- 1 **Vous vous inscrivez à l'opération** afin de recevoir votre matériel de collecte et de sensibilisation
  - 2 **Vous collectez des piles usagées** pour le Téléthon
  - 3 En janvier 2024, **Batribox les récupèrent** et les transforment en **dons** pour le Téléthon  
| **1 tonne de piles collectée = 250 € versés à l'AFM-Téléthon**
  - 4 **Batribox prend en charge le recyclage** de vos piles collectées
- > **Il est possible de participer à l'opération sans vous inscrire.** Il suffit de vous rendre dans un **magasin Save.co** en France, partenaire de l'opération pour cette édition 2023, et de déposer vos piles dans le contenant Batribox dédié.

# Etape 1 : l'inscription

- 1 Pour vous inscrire, merci de remplir **avant le 16 novembre** le formulaire d'inscription : <https://concours.batriweb.fr/batriweb/concours/1d13a691-001c-485f-a781-27ab9da1bfe4>
  - | **Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte après cette date**
- 2 Choisissez votre matériel de collecte : **Kit Cartons** ou **Kit Fût(s)**
- 3 Batribox vous confirme par email votre inscription. Si votre demande d'inscription est validée, Batribox vous envoie votre matériel directement à l'adresse indiquée lors de votre inscription
  - | **Livraison du kit dans un délai de 3 semaines maximum**

# Quel kit choisir ?

## Le Kit Carton



x5

Cartons Téléthon  
(20kg/collecteur)



x10

Affiches A4

# Quel kit choisir ?

## Le Kit Fûts



1 à 4

Fût(s) métallique(s)  
(250kg/collecteur)



+ 0 ou 5

Carton(s) Téléthon  
(20kg/collecteur)



x10

Affiches A4

# À commander en plus de votre kit



Mini-Batribox Téléthon  
(1kg / collecteur)

- Les **Mini-Batribox Téléthon** vous permettent de faire participer votre entourage et de communiquer sur l'opération



# Comment utiliser son carton Téléthon ?

Le carton Téléthon permet de stocker vos piles usagées. Chaque carton peut contenir jusqu'à 20 kg de piles.

## ATTENTION !

- Le carton est très lourd une fois plein : manipulez-le avec précaution
- Ne traînez pas le carton par le couvercle car il risque de se déchirer
- Conserver vos cartons à l'abri du soleil et des intempéries (en intérieur)
- Ne verrouillez PAS le carton une fois plein afin de le déverser dans le fût et de le réutiliser pour collecter à nouveau.



# Comment utiliser son fût Batribox ?

Le fût Batribox permet de stocker vos piles usagées. Un fût peut contenir jusqu'à **300 kg de piles**.

## ATTENTION !

- Chaque fût doit être entreposé sur la palette en bois fournie pour le transport.
- Vous devez impérativement déposer la sache plastique à l'intérieur du fût avant d'y déposer la moindre pile. Celle-ci permet d'isoler les piles usagées du fût.
- **Conservez les couvercles à proximité** des fûts. Sans ces derniers les fûts ne pourront être pris en charge par un transporteur.
- Une fois le fût rempli de piles usagées portables usagés, **repliez la sache avant de refermer les fûts**. Refermez les fûts en vous servant du cerclage qui permet une fermeture optimale, sécurisée et assure ainsi une parfaite étanchéité



Les fûts doivent impérativement être conditionnés dans un endroit sec et à l'abri des intempéries.

La palette doit être placée dans un endroit accessible pour le transporteur avec un transpalette (chemin d'accès sans marche et sol lisse)

# Comment communiquer sur l'opération ?



Les affiches vous permettent de communiquer sur les sites de collecte que vous avez mis en place et de collecter encore plus de piles !



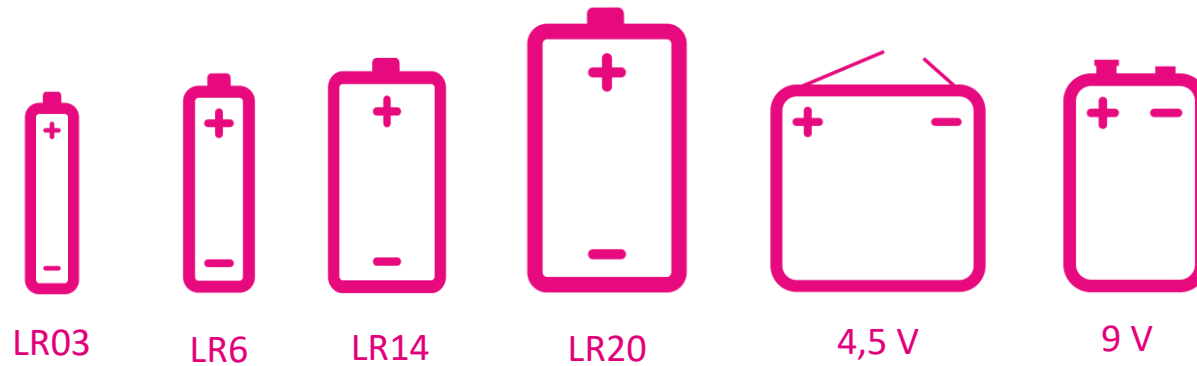
Les Mini-Batribox sont conçues pour la collecte et faciles à partager !  
Chaque Mini-Batribox peut contenir jusqu'à **1 kg de piles**.

## ATTENTION !

- **Ne jetez pas vos Mini-Batribox dans les cartons Téléthon**
- Conserver votre Mini-Batribox à l'abri du soleil et des intempéries (en intérieur).

## Etape 2 : la collecte de vos piles

Collectez toutes **les piles alcalines et salines usagées**, comme illustrées ci-dessous :



Vous les trouverez dans les appareils de la vie courante :

- Appareils électroniques (télécommandes, appareils photos, baladeurs...),
- Jouets électriques / électroniques,
- Petits appareils électroménagers,

En cas de doute, envoyez une photo de votre pile à [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr) pour savoir si elle sera bien reprise.

# Ne sont pas reprises :

 **PRODUITS NON REPRIS PAR BATRIBOX**

**BATTERIES AUTOMOBILES**  


**BATTERIES INDUSTRIELLES**  


**Cas particuliers**  
**BATTERIES DE TROTINETTES ET VÉLOS ÉLECTRIQUES**  
  
Les batteries issues des engins de la petite mobilité électrique (vélos, trottinettes, scooters, skateboards, draisienne...) ne peuvent pas être déposées dans les contenants Batribox mais Srelec peut vous proposer une solution de reprise dédiée. Contactez-nous à l'adresse [e-mobilité@srelec.fr](mailto:e-mobilité@srelec.fr).

**AUTRES DÉCHETS**  
 Cartouches d'encre  
 Petits déchets d'équipements électriques et électroniques  
 Ampoules  
 Sacs en plastique

## ATTENTION !

Ne récupérez pas les piles déjà collectées dans les enseignes de grande distribution telles que Carrefour, Auchan, Intermarché, Super U, Leclerc, Conforama, Castorama, Casino...

- **Vous êtes en possession d'autres types de piles ou de petites batteries** (téléphones et ordinateurs portables, outillage, petit électroménager...) ? Contactez Batribox : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)



# Consignes pour la collecte des piles

- **Ne récupérez pas les piles déjà collectées dans les déchèteries des collectivités**, ces dernières sont en général déjà affiliées à un programme de recyclage de piles (Batribox ou Corepile)
- **Ne proposez pas l'opération aux établissements (administrations, entreprises...) déjà affiliés à un programme de recyclage de piles** (Batribox ou Corepile). En cas de doute, demandez au responsable de l'établissement
- **Vous êtes responsable des actions que vous déployez** pour collecter des piles. Si vous organisez des actions spécifiques, merci de vous assurer de la bonne logistique en fin d'opération : **ajoutez vos coordonnées sur les affiches et sur les cartons Téléthon** que vous distribuez, et **regroupez-les** en un seul lieu de récupération (indiqué lors de votre inscription à l'opération)

# Comment stocker sa collecte ?

- **Portez des gants ménagers lors de la manipulation** des piles et **lavez-vous les mains** après la manipulation
- Attention, **seules les piles alcalines et salines** doivent être mises dans vos contenants de collecte. En aucun cas vous ne devez jeter d'autres déchets !
- Conservez vos contenants de collecte à **l'abri du soleil et des intempéries** (en intérieur)
- **Seuls les cartons et les fûts Téléthon pourront être repris par Batribox.** Aucun autre contenant tels que les sacs plastiques, les cagettes en bois/fer/plastique, remorques ou autres contenants non homologués ne pourra être repris par nos transporteurs
- Vous avez besoin de matériel supplémentaire pour stocker votre collecte ?  
Contactez-nous : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)

# Comment stocker sa collecte ?

- Pour le transport, assurez-vous que chaque carton Téléthon est verrouillé et n'excède pas 20 kilos, évitant ainsi aux piles de se renverser.

**| Attention : Ne fermez pas le carton avant qu'il soit plein car il sera impossible de le réouvrir !**



**1** Retirer l'embout de l'encoche arrière



**2** Rabattre les coins de l'embout vers l'intérieur



**3** Glisser l'embout avec les coins rabattus dans l'encoche frontale



# Comment communiquer ?

- 1 Rejoignez-nous sur la page Facebook Batribox  
<https://www.facebook.com/Batribox>
  - 2 Communiquez sur votre collecte : presse locale, Facebook...
  - 3 Envoyez-nous vos photos, articles, liens Facebook à : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)
- **N'utilisez pas la mention « partenaire »** sur vos affiches ou autre support de communication (intranet, réseaux sociaux, etc.). Lors de vos actions, merci de **vous présenter comme « bénévole » participant à 1 Pile = 1 Don, de l'énergie pour le Téléthon !**  
Si vous êtes membres d'une coordination AFM-Téléthon ou d'un Lions Club et que vous souhaitez réaliser une opération de communication spécifique, merci de contacter : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)
  - **En aucun cas les logos ne doivent être modifiés.** Si votre communication nécessite l'utilisation des logos des partenaires de l'opération, merci de nous contacter au préalable : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)

## Besoin de matériel supplémentaire en cours d'opération ?

- 1** Contactez l'équipe Batribox : [contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)  
Rappelez le nom de l'opération, votre identité, le nombre et le type de contenants souhaités, l'adresse de livraison ainsi que les jours et horaires de disponibilité renseignés lors de votre inscription et un contact référent (prénom, nom, numéro de téléphone et email)
- 2** Batribox analyse votre demande
- 3** Batribox vous envoie le matériel directement à l'adresse indiquée lorsque votre demande est validée par l'équipe Batribox  
**| Livraison du matériel dans un délai sous 3 semaines maximum**

# Etape 3 : la récupération de vos piles



- 1 **Rassemblez toutes vos piles** dans vos collecteurs Batribox
- 2 **Connectez-vous sur notre plateforme Batriweb** : [www.batriweb.fr](http://www.batriweb.fr) avant le 28 janvier 2024 | **L'inscription à l'édition 2021 est obligatoire pour pouvoir faire votre demande d'enlèvement !**
- 3 **Saisissez votre demande d'enlèvement.** Il vous suffit de remplir quelques champs dans notre formulaire (*voir le Guide de Procédure d'enlèvement*)

Ne vous inquiétez pas, ceci ne vous prendra que quelques minutes.

Batribox vient chercher votre collecte à partir 5 cartons Téléthon minimum !

**| Passage des transporteurs dans un délai de 15 jours maximum**

# Merci pour votre engagement !

Pour plus d'information,  
rendez-vous sur le site internet de l'opération :

**1pile1don-telethon.fr**

**Contact :**

**[contact@1pile1don-telethon.fr](mailto:contact@1pile1don-telethon.fr)**